



Direction générale
de la création
artistique

SOUS DIRECTION DE L'EMPLOI, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE /
Bureau de l'emploi du spectacle vivant

Affaire suivie par
Marion VALOIS

Poste
Chargée de mission
Référence
2017/A/7291

62, rue Beaubourg
75003 Paris

Téléphone 01 40 15 88 81
Télécopie 01 40 15

Monsieur Patrick FROMENTIN,
Président de la sous-commission
sécurité du conseil national des
professions du spectacle,

Monsieur Nicolas-Guy FLORENNE
Vice-président de la sous-commission
sécurité du conseil national des
professions du spectacle

14 JUIN 2017

Envoi par voie électronique

Monsieur le président, Monsieur le vice-président,

Vous m'avez informée du souhait de la sous-commission de la sécurité du conseil national des professions du spectacle que le ministère de la culture apporte officiellement son soutien au *Mémento matériels et ensembles démontables* édité par le Syndicat national des prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel (SYNPASE).

Au regard de la qualité de ce document collaboratif et de l'importance des enjeux de sécurité des lieux de spectacles, rappelée par de récents accidents, je vous assure de mon appui pour faire de ce document l'outil de référence pour les acteurs de l'événementiel et du spectacle vivant en matière de mise en œuvre des matériels et ensembles démontables.

Le caractère évolutif de ce guide est essentiel pour l'adapter aux progrès techniques et aux évolutions normatives et pour conforter au long terme la légitimité de ses recommandations. C'est pourquoi, plutôt que l'inscription des préconisations du mémento dans un cadre normatif réglementaire, le soutien du ministère pourra se matérialiser par l'apposition de son logotype sur ce document.

De plus, le ministère de la culture contribuera à assurer la visibilité et la diffusion du mémento. Dans le cas où vous envisageriez une présentation officielle de ce guide, un représentant du ministère soutiendra, par sa présence et sous réserve de disponibilité, votre démarche.

Je vous invite à vous rapprocher de mes services pour étudier les modalités pratiques de mise en œuvre de ces propositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, Monsieur le vice-président, l'expression de la considération distinguée.

La directrice générale de la création
artistique

Régine HATCHONDO
Directrice générale de la création artistique



Régine HATCHONDO